

## Le Projet

« Les P'tits Roc'cœurs » est un accueil de loisirs qui :

- Répond à un besoin de garde des familles sur la commune
- Participe à l'épanouissement de l'enfant et l'aide à trouver sa place dans la société de façon ludique.
- Développe l'autonomie de l'enfant aussi bien dans les gestes de la vie quotidienne que dans ses choix dans les activités, proposant des thèmes divers, variés, amusants, qui lui permettront de se découvrir et de grandir.
- Est pleinement intégré à la vie sociale de la commune et de ses alentours
- Incite les enfants à la découverte et à l'ouverture au monde qui l'entoure.
- A réfléchi à sa démarche d'accueil pour tous les enfants (ex : accompagnement des enfants en situation de handicap)



## VAL D'OUST – LE ROC ST ANDRE ACCUEIL DE LOISIRS



Pour répondre à un besoin des familles, l'association Familles Rurales va proposer **un accueil de loisirs le mercredi** à partir de janvier 2019.

Plus d'informations :  
[www.famillesrurales.org/val-d-ouest](http://www.famillesrurales.org/val-d-ouest)

## Contacts

**Pauline JESSON, directrice**

06.12.33.92.34 - [lesptitsroc.coeurs.alsh@gmail.com](mailto:lesptitsroc.coeurs.alsh@gmail.com)

Site internet : [www.famillesrurales.org/val-d-ouest](http://www.famillesrurales.org/val-d-ouest)

Page Facebook : [Les P'tits Roc'Cœurs](#)

## LE PROJET « ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCRIDI »

Suite à plusieurs demandes de familles, l'association Familles Rurales du Val d'Oust s'est interrogée sur la mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi. Suite à l'enquête faite en septembre, les familles ont exprimé le besoin de bénéficier d'un accueil pour les enfants sur la commune du Val d'Oust le mercredi. C'est pourquoi, l'association, en lien avec la municipalité du Val d'Oust et la communauté de communes de Ploërmel, souhaite répondre à ce besoin et va mettre en place un accueil de loisirs à partir de janvier 2019.  
Dans un premier temps, cet accueil sera en expérimentation jusqu'en juin 2019. Une pérennisation de ce service pourra être mis en place dès septembre 2019.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Horaires et lieu

Durant les mercredis, l'accueil de loisirs aura lieu au sein de:

**L'école Sainte Jeanne de Valois** - 6 rue de Josselin Val d'Oust – Le Roc St André.  
Les horaires sont :

JOURNÉE	MATIN	APRÈS-MIDI	Garderie (uniquement sur demande)	
			Matin	Soir
9h00 à 16h45	9h00 à 11h45	13h30 à 16h45	à partir de 07h30	de 17h00 à 18h30

### Tarifs

La carte d'adhésion à l'association Familles Rurales est obligatoire

	TARIF 1	TARIF 2	
		Quotient > à 1000	
⇒ Journée avec repas	11.00 €	13.00 €	
⇒ Journée sans repas	9.00 €	11.00 €	
⇒ ½ journée sans repas	7.00 €	8.00 €	
⇒ ½ journée avec repas	9.00 €	10.00 €	
⇒ Forfait semaine	50.00 €	60.00 €	
⇒ Journée sortie	15.00 €	17.00 €	
⇒ Garderie – forfait matin	1.00 €	1.20 €	
⇒ Garderie – forfait soir	1.00 €	1.20 €	
⇒ Camp journée	25.00 €	27.00 €	
⇒ Carte d'adhésion Familles Rurales	22.50 €	22.50 €	

Nous demandons les règlements à l'inscription (ceux-ci seront débités plus tard). Se munir du carnet de santé, des numéros d'allocataires CAF ou MSA, des Bons CAF AZUR 2018.

**Pour bénéficier du TARIF 1, nous avons besoin de connaître votre quotient familial, à défaut le TARIF 2 s'appliquera.**

**IMPORTANT**

Aides possibles : Bons vacances, CAF, MSA, chèque vacance, C.E, C.C.A.S, déduction fiscale autorisée pour les enfants de moins de 7 ans.

## Inscriptions

### Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription peut-être :

- Envoyé par mail – faire la demande à : lespetitsroc.coeurs.alsh@gmail.com
- Téléchargé sur notre site internet : [www.famillesrurales.org/val-d-oust](http://www.famillesrurales.org/val-d-oust)
- Accessible sur notre page Facebook : Les P'tits Roc'Coeurs
- Retiré à la mairie du Roc St André, de la Chapelle Caro et de Quilly.

Pour valider, l'inscription le dossier doit être retourné COMPLET, il comprend les éléments suivants :

- Fiche renseignements
- Fiche d'inscription
- Règlement intérieur signé
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance au nom de l'enfant
- Attestation quotient familiale (pour le tarif 1)
- L'adhésion à l'association

### Délai d'inscription et annulation

Les inscriptions ainsi que les annulations doivent parvenir au plus tard le vendredi précédent. Toute journée réservée et non annulé dans le temps imparti sera facturée (sauf sur présentation d'un certificat médical).

### Règlement des factures :

Pour les mercredis, les familles recevront une facture mensuelle, le délai règlement est de 30 jours.

## Planning d'activités

Le Planning des activités est mis à disposition sur le site environ 2 semaines avant le début des vacances.

### Quelques recommandations :

Il est bien que les enfants aient avec eux :

- Un petit sac à dos
- Une casquette
- Une bouteille d'eau (pour les petites et grandes sorties)
- Une crème solaire et maillot de bain (été)

Rappel pour les 3-4 ans :

- Avoir un petit sac avec un change de vêtements que vous pourrez laisser au Centre.